

# BULLETIN D'INFORMATION SAISON 2018 / 2019 ARBITRES

*District de la Loire* Tél : 04.77.92.28.73

PV N° 21 DU SAMEDI 12/01/2019

Réunion du 7 janvier 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67 Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83 Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43 Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67 Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27 Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26 Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96 Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67 Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28 Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27 Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### FORMATION ARBITRES ASSISTANTS SPECIFIQUES

Les arbitres, dont les noms suivent, sont convoqués au District de la Loire, le **samedi 19 janvier à 8h30.** Fin du stage prévu vers 15h. Prévoir une tenue de sport et un nécessaire de toilette.

Les arbitres possédant leur propre matériel (drapeaux de touche) sont priés de les apporter.

MM. AKKAR Karim, BEZZAH Nordine, BENMESAOUD Mustapha, DAOUDI Hamid, CHERAKRAK Hanafi , KHODJA kamal, GACEM Nassim, PANTANO Charly, GIRAUDON Christian, KESSOURI Adel, CORNET Jean Michel, DESVERNAY Pascal, MECHERI Abdelnor, CALISKAN Yunus, ABARKAN Souhil, DUSSUD Yann, LANGLET Flavien, EL MAAROUFI Redouane, NEHAR Youcef.

#### LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

#### **INFO FMI ET FEUILLE DE MATCH PAPIER**

La CDA rappelle à tous les arbitres que la FMI et les feuilles de match papier doivent être remplis entièrement et correctement ! Notamment les sanctions administratives (avertissements, exclusion joueur ou dirigeant) qui doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur la FMI ou inscrites sur la feuille de match papier, sans oublier de cocher la case annexe (rapport suit).

En cas d'oubli ou impossibilité de renseigner la FMI ou la feuille de match papier, l'arbitre devra obligatoirement faire un rapport complémentaire adressé à la Commission de Discipline.

Pour tout manquement administratif sur la FMI ou la feuille de match papier, la CDA fera application des sanctions prévues au règlement intérieur. Merci.

#### **COURRIERS REÇUS**

Haut Pilat : intempéries match de Coupe de la Loire annulé. M. OZDEMIR Eren : reçu RIB.

#### **IMPAYES**

Pour tous les dossiers d'impayés, il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB

#### **CONVOCATIONS ARBITRES**

M. OULD MOHAMED Bachir : vous êtes convoqué à la Commission des Arbitres le lundi 14 janvier à 19h, pour affaire vous concernant.

M. DEMIR Suluman : vous êtes convoqué à la Commission des Arbitres le lundi 14 janvier à 19h30, pour affaire vous concernant. M. ZEMMIT Amine : vous êtes convoqué à la Commission des Arbitres le lundi 14 janvier à 20h, pour affaire vous concernant.

M. BERRI Jaffar : vous êtes prié de prendre contact avec votre désignateur « Foot Loisirs », pour affaire vous concernant



# BULLETIN **D'INFORMATION** SAISON 2018 / 2019 **ARBITRES** District de la Loire

Tél: 04.77.92.28.73

## **AVIS IMPORTANT**

#### DEMATERIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de saisir leurs rapports en ligne en se connectant sur

« Mon Espace FFF ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « Accéder à Mon Espace Officiel »

- L'accès se fait depuis la rubrique « Accès Spécifiques » :

\* Pour les Arbitres :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « Mes rapports d'arbitrage », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

- Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.
- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.
- Les boutons :

- Enregistrer le rapport = le rapport est enregistré et encore modifiable

- Valider le rapport = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances